



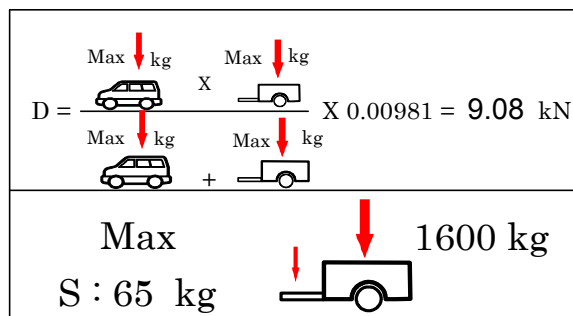
NOTICE DE MONTAGE ATTELAGE
 PEUGEOT 407 SW

N° CE : e11*94/20*5321*00



BOISNIER SAS

REF.: 02108



REF.: 02108

Démontage pare chocs :
Trous à réaliser :

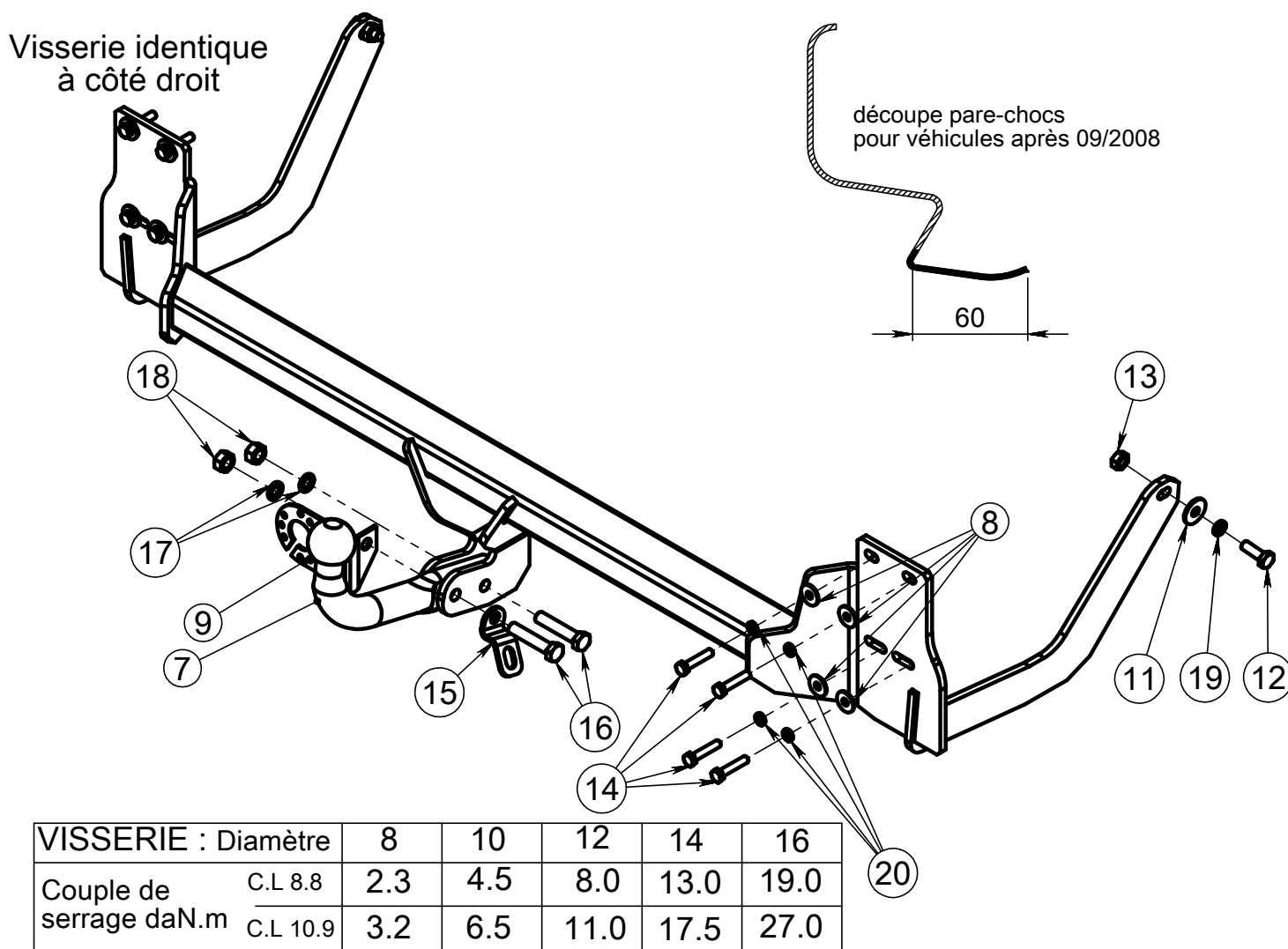
OUI
NON

*Découpe :

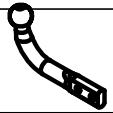

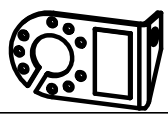

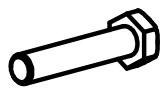

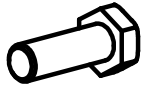






NON
NON

*Découpe visible :

- Déposer les feux (vis papillon et 2 quarts de tour derrière trappe dans le coffre + 2 clipsages).
- Déposer le pare chocs (1 écrou sous chaque feu, 1 vis derrière chaque trappe, 1 vis à l'angle de chaque feu sous le hayon, 1 vis en haut sous passage de roue, 5 vis dessous, 1 écrou central dessous).
- Déposer le renfort de pare chocs et arraser les 2 têtens plastiques derrière le plan de pose.
- Présenter et immobiliser la ferrure et le renfort de pare chocs avec les vis M8x40 et les rondelles fournie conformément au schéma ci contre.
- Terminer l'assemblage avec les vis M10x30.
- Bloquer toute la visserie (voir tableau des couples de serrage).
- Passer et raccorder le faisceau électrique.
- Remonter le pare chocs, si besoin pour la remise en place du pare chocs, couper les 2 bosses extrême du renfort de pare chocs sur 1 cm.
- * Sur les 407 SW à partir du 09/2008 il est nécessaire d'effectuer la découpe du pare chocs sur 60 mm de long et 40 de large comme indiqué sur le schémas ci dessous.



REF.: 02108

Schéma	Rep.	Qté.	DESIGNATION	CODE
	7	1	ROTULE COL DE CYGNE	001024
	8	8	rond. p 8.4x24x2 zn DIN9021	700.34.08424020
	9	1	SUPPORT PRISE PLIEE	PRISE PLIEE
	11	2	rondelle 10,5x30x2,5 DIN9021	700.34.10530025
	12	2	vis EF DIN 933 M10x30 zn	700.03.10030
	13	2	écrou H DIN 934 M10	700.22.10
	14	8	vis EF DIN 933 M 8x40 zn	700.03.08040
	15	1	ANNEAU DE SECURITE	958000
	16	2	vis DIN 931 M12x60 zn	700.00.12060
	17	2	rondelle GROWER M12 DIN128A zn	700.20.12
	18	2	écrou H DIN 934 M12	700.22.12
	19	2	rondelle GROWER M10 DIN128A zn	700.20.10
	20	8	rondelle GROWER M8 DIN128A zn	700.20.08

POSE :**INFORMATIONS GENERALES**

- Nous vous conseillons vivement de lire attentivement le manuel d'utilisation de votre véhicule, sur le sujet, et la notice de montage de la ferrure d'attelage, puis de repérer les différents points de fixation avant d'entreprendre la pose.
- Sur une coque de véhicule des écarts de montage ou de soudage étant courants, il est nécessaire de présenter l'attelage sous le véhicule avant d'effectuer le perçage des trous de fixation, éventuels.
- Le constructeur pouvant modifier un véhicule en cours d'année, nous avertir en cas d'impossibilité de montage.
- Afin d'obtenir des liaisons correctes entre le véhicule et sa ferrure d'attelage, il importe d'éliminer correctement les diverses surépaisseurs (mastics, cire, etc...) pouvant se trouver sur les surfaces concernées. Si nécessaire, protéger avec un produit antirouille les surfaces métalliques découvertes.
- Dans le cas où (le/les) anneaux de remorquage sont à supprimer, le remorquage se fera naturellement et avantageusement avec la ferrure d'attelage.
- Branchement électrique, 1 schéma de câblage est joint au faisceau standard livré avec la ferrure.
- Pour les véhicules équipés d'un ordinateur de bord ou d'une centrale électronique de contrôle, avec ou sans système SYP (synthèse parole), consulter et respecter la notice spécifique contenue dans le manuel d'entretien du véhicule, à défaut se procurer cette notice auprès du concessionnaire.

RECOMMANDATIONS GENERALES D'UTILISATION :**- INDICATIONS PORTEES SUR LA PLAQUE CONSTRUCTEUR :**

S = Charge **MAXIMUM VERTICALE** sur la rotule de l'attelage, autorisée par le constructeur du véhicule.

⏚ = Charge tractable **MAXIMUM** autorisée, pour le type de véhicule le plus puissant de la gamme.

- Pour connaître le poids tractable MAXI. autorisé pour votre véhicule, consulter votre carte grise.
- PTR (Poids Total Roulant) moins PTC (Poids Total en Charge) donne le poids de la remorque en charge (Poids tractable maxi).
- A 50 X : Classification européenne de ce type d'attelage
- e2 : Pays d'homologation 2 = FRANCE
- D : Charge d'essai d'homologation.
- CE : N° d'homologation européenne.
- : Date de fabrication.

- VISSERIE :

Resserrer toute la visserie après 500 kms de traction.

NOTA : le poids réel de la remorque attelée derrière un véhicule ne peut dépasser de plus de 30 % le poids réel de celui-ci (article R 54.1).

-UTILISATION EN TOUT TERRAIN :

Dans ce cas d'utilisation, la charge tractable maxi doit être diminuée de 50 % en adoptant une conduite la plus souple possible et en limitant la vitesse suivant la configuration du terrain à un maximum de 30 km/h.

- GARANTIE :

Nos ferrures d'attelage sont garanties 2 ans (à partir de la date de montage d'origine et condition de montage et d'utilisation correcte).